



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DIFFICILES DANS LA SEINE-MARITIME

Rouen, le 15 mai 2022

Météo-France a placé le département de la Seine-Maritime en vigilance orange orages et en vigilance jaune vent violent, à compter de ce dimanche 15 mai.

Une perturbation orageuse traverse le pays aujourd'hui du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Dans le département de la Seine-Maritime, après quelques averses en journée, des orages éclateront à partir du milieu de l'après-midi et jusqu'en début de nuit.

Ces orages pourront être accompagnés de fortes précipitations (jusqu'à 20mm de pluie par heure), de grêle et de brusques rafales de vent voisines de 100 km/h.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, appelle à la plus grande prudence et au respect des consignes de sécurité.

Ces conditions météorologiques difficiles s'atténueront progressivement durant la nuit.

Conseils de comportement :

- A l'approche d'un orage, ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés. S'abriter hors des zones boisées.
- Ne pas se promener en forêt et sur le littoral.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- Limiter ses déplacements. Limiter sa vitesse sur route et autoroute, en particulier pour la conduite d'un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- En ville, être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers.
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signaler sans attendre tout départ de feu.
- Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendre en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex